



## Conclusion sanitaire

2021

Eau de bonne qualité bactériologique. Une pollution ponctuelle par des pesticides en début d'année a nécessité la mise en place d'une restriction des usages alimentaires de l'eau. Sur le reste de l'année 2021, les dépassements récurrents observés (métabolites de l'Atrazine) ne présentaient pas de risque sanitaire.

Il a été demandé à l'exploitant des actions de remédiation afin de garantir la qualité de l'eau. Le traitement contre les pesticides devrait être opérationnel en 2022.

### Origine et protection de la ressource

L'eau est d'origine **souterraine**.  
Etat d'avancement de la procédure de protection de la (des) ressource(s) : **Procédure terminée**

### Quelques conseils

Pour éviter tout risque de contamination, il ne doit jamais y avoir de connexion entre les canalisations d'eau d'un puits ou d'un récupérateur d'eau pluviale et celles du réseau public.

Après quelques jours d'absence, pensez à faire couler l'eau avant de la boire.

La présence de canalisations en plomb peut présenter un risque pour la santé. Il est recommandé de les supprimer.

Retrouvez toute les informations sur la qualité de l'eau sur [www.occitanie.ars.sante.fr](http://www.occitanie.ars.sante.fr) ou auprès de la Délégation Départementale de l'ARS des Pyrénées-Orientales.

### Principaux paramètres mesurés

### Détails des résultats

#### Bactériologie (Limite de qualité : 0 UFC/100mL)

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes.  
**Eau de bonne qualité bactériologique.**

Nombre de contrôles : 5  
Nombre d'analyse(s) non conforme(s) : 0

#### Nitrates (Limite de qualité : 50 mg/L)

Eléments provenant principalement de l'agriculture, des rejets industriels et domestiques.  
**Toutes les concentrations en nitrates sont conformes à la norme.**

Concentration moyenne : 1,6 mg/L  
Concentration maximale : 1,6 mg/L

#### Pesticides (Limite de qualité : 0.1 µg/L par substance 0.5 µg/L pour la somme des substances)

Substances chimiques utilisées le plus souvent pour protéger les cultures ou pour désherber. Un minimum de 228 molécules est recherché.  
**Pour au moins un prélèvement sur la période, la somme des concentrations en pesticides a dépassé les 0.5 µg/L.**

Somme maximale des concentrations en pesticides : 0,54 µg/L

#### Aluminium (Référence de qualité : 200 µg/L)

Elément naturellement présent et utilisé dans certaines filières de traitements de l'eau.  
**La concentration moyenne en aluminium est inférieure à la référence de qualité. Eau conforme à la norme.**

Concentration moyenne : <5 µg/L  
Concentration maximale : <5 µg/L

#### Dureté (Pas de limite de qualité)

Teneur en calcium et en magnésium exprimée en Degré français (°f).  
**Eau très dure.**

Concentration moyenne : 34,1 °f  
Concentration maximale : 34,1 °f